

# INSCRIPTION AIDE AUX DEVOIRS DE LA MAISON DES JEUNES

Février 2022



Dans le contexte de pandémie reliée à la COVID-19 et en lien avec toutes les mesures prises par la Maison des jeunes de Saint-Bruno inc. dans le respect des exigences du Gouvernement du Québec.

Il est de la responsabilité de mon jeune et de ma responsabilité en tant que parent de respecter toutes les mesures demandées par la Maison des jeunes inc. pour limiter le risque de propagation de la COVID-19.

Nous acceptons (mon enfant et moi) que la Maison des jeunes de Saint-Bruno inc. ne puisse garantir à 100% un milieu sans COVID-19.

En tant que parent, j'ai la responsabilité de ne pas envoyer mon enfant s'il présente :

Fièvre (>38.0) ou Toux (nouvelle ou aggravée) ou Difficultés respiratoire ou Anosmie (perte de l'odorat) ou qui a fréquenté quelqu'un qui a des symptômes de la COVID-19. CONTACT À RISQUE ÉLEVÉ OU MODÉRÉ

ou qui présente deux des symptômes suivants :

1) Un symptôme général (douleurs musculaires, céphalées, fatigue intense ou importante perte d'appétit)

2) Mal de gorge

3) Diarrhée

Je dois aviser la Maison des jeunes de Saint-Bruno Inc. si mon enfant présente des symptômes reliés à la COVID-19 et qui a fréquenté la Maison Des Jeunes de St-Bruno Inc.

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Nom du parent : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

J'accepte (jeune) de suivre les mesures suivantes :

- De me laver les mains en arrivant;
- De me laver les mains avant et après avoir pris une collation ou un repas;
- De me laver les mains après avoir éternué et de m'être mouché;
- De porter un masque à l'intérieur;
- De désinfecter le matériel que j'emprunte;
- De tousser dans mon coude;
- De me tenir à 2 m de distance des animateurs (peut évoluer en fonction des recommandations de la Santé publique);
- De me laver les mains avant de quitter la Maison des jeunes;
- D'apporter un lunch froid;
- D'apporter ma bouteille d'eau réutilisable identifiée à mon nom et ne pas la partager;
- D'apporter mon inscription une semaine avant le début de l'activité;
- De respecter les règles habituelles de la Maison des jeunes (et la fiche d'inscription habituelle)

Je m'engage à respecter cet horaire et je m'engage à aviser la Maison des jeunes si je ne suis plus disponible, dès que possible.

**FEUILLE D'INSCRIPTION (À IMPRIMER OU NOUS RETOURNER LE PLUS TÔT POSSIBLE)**

**La Maison des jeunes n'ouvre ses portes qu'aux jeunes qui seront inscrits à l'aide aux devoirs.  
Il y aura tout du moins une intervenante présente pour soutenir les jeunes si besoin est.**

**10 places de disponibles** pour les jeunes du secondaire

**5 places disponibles** pour les jeunes du primaire

Veillez cocher les cases qui correspondent à l'horaire auquel le jeune se présentera.

Dates/Semaine	Lundi PRIMAIRE (16H À 17H30)	Mardi SECONDAIRE (15H À 17H)	Mercredi SECONDAIRE (15H À 17H)	Jeudi SECONDAIRE (15H À 17H)	Vendredi PRIMAIRE (16H À 17H30)
31 janvier 2022 au 4 février 2022	Heure :	Heure :	Heure :	Heure :	Heure :
14 au 18 février 2022	Heure :	Heure :	Heure :	Heure :	Heure :
21 au 25 février 2022	Heure :	Heure :	Heure :	Heure :	Heure :

**J'accepte que mon enfant soit pris.e en photo lors de l'activité et je suis conscient.e que ces photos pourraient être utilisées pour faire la promotion de la Maison des Jeunes de Saint-Bruno inc.**

**Nous avons lu et acceptons les consignes de la Maison des jeunes pour février 2022**

Nom de  
l'enfant : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Nom du parent : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Courriel du parent : \_\_\_\_\_

Courriel de l'enfant (pour aide à distance sur Teams) : \_\_\_\_\_

**L'aide aux devoirs niveau secondaire est offerte par**

**L'aide aux devoirs niveau primaire est offerte par**

Avec la participation financière de :

**Québec** 

 **Desjardins**  
Caisse du Mont-Saint-Bruno